

## Handicap

### Politique du handicap : le comité d'entente dénonce des "atteintes graves"

11/01/2010

Le comité d'entente des associations représentatives de personnes handicapées et de parents d'enfants handicapés, qui regroupe les 66 associations représentées au sein du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPPH), s'indigne dans un communiqué, lundi 11 janvier, des *"mesures prises sans concertation"* par le gouvernement et qui *"portent des atteintes graves à la politique du handicap"*.

Le comité cite ainsi l'introduction de dérogations aux règles d'accessibilité - *"fort heureusement censurées par le Conseil constitutionnel"*, se réjouit-il toutefois -, mais également le report de la majoration de la contribution au Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph), la fiscalisation des indemnités d'accident du travail, l'adoption par les députés d'une proposition de loi tendant à rendre optionnel le projet personnalisé de compensation et le projet de modifications des modalités de calcul de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Et si les associations ont rencontré, jeudi 7 janvier, la secrétaire d'Etat chargée de la famille et de la solidarité, les réponses de Nadine Morano n'ont pas *"totalement permis de dissiper [leurs] inquiétudes"*.

Le comité d'entente demande donc *"urgemment au président de la République et au gouvernement de respecter la concertation qui avait toujours prévalu"*, notamment dans le cadre du CNCPPH, et de *"suspendre immédiatement la mise en oeuvre de ces mesures"*.

V.V.